EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **04 novembre 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **quatre novembre deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 28 octobre 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Magali GALLAIS à Cyril CINEUX, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Alain LAFFONT à Florent NARANJO, Pierre MIQUEL à Jean-Christophe CERVANTES**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

M. Alparslan COSKUN quitte la séance pendant le débat de la question n°3 et donne pouvoir à M. Guillaume VIMONT.
M. Antoine RECHAGNEUX quitte la séance pendant la présentation de la question n°4 sans laisser de pouvoir.
Jérôme GODARD quitte la séance pendant le débat de la question n°6 et donne pouvoir à Mme Cécile AUDET.
Christian PORTEFAIX quitte la séance pendant la présentation de la question n°11 et donne pouvoir à M. Saïd Akim BARA.
M. Dominique ADENOT quitte la séance pendant la présentation de la question n°11 sans laisser de pouvoir.

Rapport N° 27

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Mme Claudine KHATCHADOURIAN-TECER ne prend pas part au vote en tant que Présidente de l'association Rencontres et Culture Arménienne Région Auvergne

Dans le cadre du soutien à la vie associative, la ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions de fonctionnement, auxquelles les associations peuvent prétendre par une demande et un dépôt de dossier.

Un crédit de 52 600 € est inscrit au budget 2016. A l'issu du précédent Conseil Municipal, le solde disponible est de 12 720 €.

En conséquence il vous est proposé, en accord avec votre commission :
- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations ci-après, pour un montant global de 810 €
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées.

COUVIGE DES DENTELLIÈRES

Cette association a pour objet de promouvoir la dentelle aux fuseaux et de regrouper les personnes s'intéressant à cet art dans des ateliers hebdomadaires tout au long de l'année.

Budget annuel de l'association : 2 530 €
Subvention accordée en 2015 : 150 €
Subvention sollicitée : 150 €
Subvention proposée : 150 €

ESPERANTO CLERMONT-FERRAND

L'objet de l'association est de développer l'utilisation de la langue internationale « l'Espéranto » comme moyen de communication entre les habitants de différents pays.

Budget annuel de l'association : 550 €
Subvention accordée en 2015 : 160 €
Subvention sollicitée : 160 €
Subvention proposée : 160 €

RENCONTRES ET CULTURE ARMENIENNE REGION AUVERGNE

Cette association a pour but de promouvoir l'identité et l'originalité de la culture arménienne.
Son action se traduit tout au long de l'année par l'organisation de spectacles, de conférences, de projection de films, de repas traditionnels.
Dans un souci de transmission, l'association donne des cours de danse et de langue, et par ailleurs contribue au devoir de mémoire lors de dates commémoratives.

Budget annuel de l'association : 1 200 €
Subvention accordée en 2015 : 4 000 €

Subvention sollicitée : 500 €
Subvention proposée : 500 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 21 novembre 2016

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint,

Philippe BOHELAY